

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-quatre le 18 juin à vingt heures. Le Conseil Municipal
En exercice : 10 de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en
Présents : 7 session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la
Absents : 3 présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Votants : 7
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

Présent(e)s : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline,
KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, TONON
Yannick

Absent(e)s représenté(e)s :

Absent(e) : RAYSSEGUIER Christian, LECUTIER Jean-Marc, RUIZ Benoit.

Secrétaire de séance : MONJAL Mathilde

Délibération N°2024_D15

Objet : Convention avec Cerberus.

Date convocation :

14 juin 2024

Vu la demande faite par Cerberus qui souhaite la mise à disposition d'un local afin de permettre une activité culturelle sur la commune de Boissezon, en l'occurrence l'ouverture d'une bibliothèque municipale.

Date affichage :

14 juin 2024

Vu la demande faite par Cerberus qui souhaite la mise à disposition du jardin communal situé rue sœur Philomène.

Vu la nécessité de passer une convention avec Cerberus afin de définir les conditions d'obtention des locaux et les modalités d'entretien des locaux.

Après délibération, le conseil municipal :

Accepte à l'unanimité la convention passé avec Cerberus.

Autorise Mme Le Maire à signer la Convention avec Cerberus.

Fait à Boissezon le 18 juin 2024,

**Ainsi fait et délibéré à
Boissezon, les jours, mois
et an ci-dessus.**

**Pour extrait conforme au
registre des délibérations
du Conseil Municipal.**

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

**Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture :**

Le 18 juin 2024